

Paris attribue près de 16.000€ subventions à 13 associations en charge de jardins partagés

Dans le cadre de l'appel à projets « Main Verte », le Conseil de Paris vient d'attribuer près de 16.000€ de subventions à treize associations gestionnaires de jardins partagés pour qu'elles développent de nouvelles actions en faveur de l'environnement et du lien social.

Depuis 2003, le programme municipal « Main Verte » encourage à l'aménagement de jardins partagés, partout dans Paris, et fait émerger des initiatives originales alliant animation locale et sensibilisation aux enjeux de la biodiversité.

Douze ans après le lancement de ce projet, Paris compte 100 jardins partagés et 7 jardins partagés solidaires, aménagés pour l'essentiel d'entre eux sur des terrains qui appartiennent à la Ville ou à ses bailleurs sociaux. Parmi ces jardins, 88 adhèrent à la Charte « Main Verte », qui les engage en termes d'ouverture au public, d'animation et de gestion écologique. Tout au long de l'année, des ateliers sont organisés, sur la faune et la flore, le compostage ou encore le rôle des insectes.

Chaque année, « Main Verte » c'est aussi un appel à projets qui fait émerger de nouvelles initiatives. En 2014, les associations ont par exemple développé des projets de toitures végétalisées et un système d'arrosage par vélo tracté. En 2015, il avait pour thème l'agriculture urbaine, une priorité de la nouvelle mandature puisque Paris comptera d'ici 2020 près de 30 hectares de toitures, murs et façades dédiés à la production de fruits et légumes et plus de 5.000 m² supplémentaires de jardins partagés. Sur les dix-neuf candidatures reçues, treize ont été retenues. Pour financer ces projets, le Conseil de Paris vient d'attribuer près de 16.000€ de subventions à ces associations.

« Main Verte est un outil concret pour développer le lien social et la participation, tout en contribuant à relever les défis du changement climatique. Cette année, parmi les 13 projets retenus lors de l'appel à projets, huit initiatives donneront lieu à des actions dans les quartiers relevant de la politique de la Ville », souligne Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature et de la biodiversité.